

Réf: Dossier N° 033319

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUMA CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE, LOT 1454,
ILOT 160

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUMA CONSTRUCTION »

Objet :
- IMMOBILIER
- BTP
- AMENAGEMENT FONCIER
- FOURNITURE DE BUREAU

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE, LOT 1454,
ILOT 160

Dirigeant(s) : M KOUMA FRANCK OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04705 du 27/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23384/GTCA/RC/2021 du 27/08/2021

